

Genève, le 14 septembre 2009

Le Temps,
L'Hebdo

Réaction à deux articles de presse

Après Le Temps (article du 31 août 2009), c'est au tour de l'Hebdo (article du 3 septembre 2009) d'associer abusivement le fait d'avoir été adopté et la propension aux comportements dangereux. En 2007, à Zürich, une adolescente est assassinée par une recrue qui se trouve être un jeune homme adopté d'origine chilienne. Il n'en faut pas moins pour que l'amalgame entre adoption et troubles psychiques soit présentée par ces deux communiqués comme une vérité scientifique.

En tant qu'association professionnelle romande de soutien aux personnes concernées par l'adoption, nous sommes dans l'obligation de réagir pour rappeler que le fait d'avoir été adopté ne saurait déterminer ni le profil psychologique, ni le destin d'un individu. Comme toute histoire de vie, chaque adoption est singulière et comporte des circonstances particulières qui rendent périlleuses les tentatives de généralisation. De même, un acte aussi grave que celui de commettre un meurtre ne saurait se comprendre par le recours à des explications unifactorielles, linéaires et simplificatrices.

En outre, si l'on s'appuie sur des enquêtes scientifiques pour étayer un argument, il est essentiel de garder une distance critique vis-à-vis de ses sources. Diverses recherches se sont intéressées, en Europe, au devenir des enfants adoptés. Leurs résultats sont sujets à controverse et n'établissent, à notre connaissance, pas de certitudes quant à l'hypothétique dangerosité de ce public particulier. Cela n'exclut pas le fait que d'être adopté puisse, dans certaines circonstances, représenter un facteur de sensibilité ou de vulnérabilité psychique pour l'individu.

Il y a un an, dans un colloque national organisé à Bâle par le Centre des Sciences de la Famille et dont les actes viennent de paraître, la pédopsychiatre suisse spécialiste de l'adoption Barbara Steck affirmait : « La majorité des enfants adoptés ne présentent pas de troubles psychosociaux dans le long terme ni ne réclament de traitement psychiatrique. Le pronostic concernant l'adaptation psychosociale des enfants adoptés ne se distingue donc pas de celui de l'ensemble de la population. Les études longitudinales comparatives parlent en faveur d'un effet protecteur interactif de l'adoption ; elle réduit le risque psychiatrique résultant des expériences négatives faites dans la petite enfance ou du manque de soin apportés par les parents biologiques. »¹

¹ Steck, B. (2009) *Les aspects psychologiques de l'adoption*, in : SCHWENZER, I., Internationale adoption. Berne : Stämpfli Verlag AG, p. 31.

En citant les observations de Barbara Steck, riches d'une longue expérience professionnelle et d'une connaissance approfondie du public concerné par l'adoption en Suisse, nous espérons tempérer les effets négatifs que pourraient avoir les articles susmentionnés sur les représentations du public vis-à-vis des personnes adoptées. Ce ne sont que des mots, mais nous espérons qu'ils seront entendus et résonnent comme une musique alternative là où les préjugés donnent le ton.



espace adoption

14, av. Industrielle | CH-1227 Carouge
tél. 022/ 910 05 48 | e-mail info@espace.adoption.ch
www.espace-adoption.ch